CLORVANTE 25 WDG

Herbicide

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVÉRE DE LA PAIX) SEULEMENT

CLORVANTE 25 WDG est un herbicide sélectif appliqué seul ou en combinaison avec du glyphosate, pour la suppression ou la répression en post-émergence de les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, dont le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps, de blé d'hiver et d'avoine appliqué en présemis.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: florasulam 25%

Avertissement, contient l'allergène lait

Granules mouillables

N° D'HOMOLOGATION 35586 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

CONTENU NET: 0,02 kg à vrac

Albaugh LLC 1525 NE 36th Street Ankeny, IA USA 50021 1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit, appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24, appelez CHEMTREC sans frais au 1-800-424-9300.

AD080825

MISES EN GARDE AVERTISSEMENT – IRRITE LES YEUX GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS appliquer par voie aérienne

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières ni les bruines de pulvérisation. Cause une irritation des yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

En tout temps: Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Après l'épandage ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer seulement si le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées sous MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.
- Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr et sec. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture, pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Contenants réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au titulaire ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au titulaire et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

CLORVANTE 25 WDG

Herbicide

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVÉRE DE LA PAIX) SEULEMENT

CLORVANTE 25 WDG est un herbicide sélectif appliqué seul ou en combinaison avec du glyphosate, pour la suppression ou la répression en post-émergence de les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, dont le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps, de blé d'hiver et d'avoine appliqué en présemis.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: florasulam 25% Avertissement, contient l'allergène lait

Granules mouillables

N° D'HOMOLOGATION 35586 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

CONTENU NET: 0,02 kg à vrac

Albaugh LLC 1525 NE 36th Street Ankeny, IA USA 50021 1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit, appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24, appelez CHEMTREC sans frais au 1-800-424-9300.

AD080825

MISES EN GARDE AVERTISSEMENT – IRRITE LES YEUX GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS appliquer par voie aérienne

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières ni les bruines de pulvérisation. Cause une irritation des yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

En tout temps: Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Après l'épandage ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer seulement si le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées sous MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.
- Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr et sec. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture, pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Contenants réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au titulaire ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au titulaire et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

CLORVANTE 25 WDG est un herbicide sélectif pour la suppression en post-émergence de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la stellaire moyenne, la renouée liseron et le gaillet gratteron, dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps et de blé d'hiver sans contre-ensemencement de légumineuses.

Appliqué seul ou mélangé en réservoir avec des herbicides au glyphosate, CLORVANTE 25 WDG supprime les mauvaises herbes avant l'ensemencement de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps, de blé d'hiver et d'avoine. On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG à l'automne ou au printemps avant la plantation ou comme traitement initial pour la jachère d'été.

CLORVANTE 25 WDG est constitué de granules dispersibles qu'on mélange à l'eau et qu'on applique en tant que pulvérisation générale uniforme. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil.

On doit appliquer CLORVANTE 25 WDG tôt en post-émergence, aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse active des mauvaises herbes et augmentent l'action de CLORVANTE 25 WDG en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour des détails complets.

CLORVANTE 25 WDG freine rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes peuvent ne pas être visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence vitale des cultures et des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, après celle-ci, ainsi que sur la couverture de pulvérisation.

MODE D'ACTION

CLORVANTE 25 WDG inhibe la production de l'enzyme ALS chez les plantes. Cette enzyme est essentielle à la production de certains amino-acides nécessaires à la croissance de la plante. CLORVANTE 25 WDG est un herbicide du groupe 2.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

- Ce produit peut être lessivé. Ne pas irriguer de façon excessive.
- Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

Conditions de Croissance

La fertilité marginale des sols, les sols salins, les longues périodes de fraîcheur, les sols inondés (sols à l'état ou à proximité de la capacité de terrain) et la sécheresse ou les maladies des semis peuvent retarder le développement, l'émergence et la vigueur des semis et peut réduire le peuplement des cultures et diminuer les rendements. Sur les champs variables, il faut s'attendre à ce que, dans ces conditions, les monticules et les collines latérales fortement érodés puissent avoir une émergence et un repos variables. Dans les champs présentant ces conditions, les plantes peuvent présenter une décoloration initiale et peuvent être sujettes à un risque accru de blessures aux herbicides. Dans la plupart des cas, les cultures dépassent les symptômes, mais dans les situations graves, la récolte réduite, le rendement, la qualité ou la maturité tardive peuvent se produire.

Plantes sensibles

Ne pas appliquer directement CLORVANTE 25 WDG ou permettre qu'il entre directement en contact de quelque autre manière avec des cultures sensibles ou des plantes à conserver dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes d'ornement, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soja, les betteraves à sucre, le tournesol, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer lorsque la proximité des cultures sensibles (p. ex., le canola et les légumineuses) ou d'autres plantes à conserver aura probablement pour résultat une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Voir la section « Mises en garde environnementales » de cette étiquette.

Rotation des cultures

Les champs ayant été traités à CLORVANTE 25 WDG peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en pois chiches, en maïs, en haricots de grande culture, en lin, en canola Juncea, en lentilles, en moutarde (brune, orientale et/ou jaune), en l'avoine, en pois, en pommes de terre (à l'exception des pommes de terre de semence), en soja, en tournesol, en blé, ou aménagés en jachère d'été.

Délai à respecter avant la récolte/le pâturage

Le bétail peut paître dans les cultures traitées 7 jours après l'application. Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours suivant l'application.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Albaugh LLC au 1-800-247-8013 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Pour éviter la dérive:

- 1. Utiliser des buses à volume élevé et des gouttelettes plus grosses.
- 2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- 3. Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
- 4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
- 5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

- 1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
- 2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
- 3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.

- Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator plus 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
- Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
- Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
- Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).

4. Troisième rinçage:

- Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
- Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- · Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloisonné.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572 (572.1 to 572.3). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les

marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'épandage		Zone tampon de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :					
	Culture/Site	Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat estuarien/marins d'une profondeur de :		Habitat	
			Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	terrestres	
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures étiquetées	1	0	S.O.	S.O.	3	

S.O. = Sans objet (Des zones tampons de pulvérisation pour la protection des habitats estuariens/marins sont sans objet pour les utilisations homologuées uniquement dans les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) et à l'intérieur et la région de la Rivière de la Paix en Colombie-Britannique.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes la plus grosse (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associée à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

Dans les champs à faible teneur en matière organique (sols <3%) et dans les sols à texture grossière ou dans les sols très variables, les zones de graviers, les zones sablonneuses, les monticules érodés ou

dans les sols très variables, les zones de graviers, les zones sablonneuses, les monticules érodés ou ceux soumis au compactage, les cultures pourraient être endommagées lorsque les conditions susmentionnées sont combinées à une humidité suffisante (pluie abondante, humidité élevée du sol) pour aboutir au déplacement du produit vers la zone du sol pendant le développement des semis. Dans des conditions défavorables, les plantes sont moins capables de métaboliser tout actif pris par les racines qui peut conduire à des semis affaiblis. Les champs peuvent présenter une position réduite, un rendement ou une échéance différée. La sécheresse, les maladies ou les dommages causés par les insectes suite à l'application peuvent également entraîner des dommages aux cultures, une nuisance ou une perte de rendement.

Utiliser des semences et des plants traités de haute qualité dans des sols chauds à conditions de germination favorables. Assurer de bonnes pratiques de fertilité du sol qui favorisent la germination rapide et le développement des semis. L'application d'automne de CLORVANTE 25 WDG est recommandée sur les champs avec les conditions ci-dessus.

UTILISATION DANS UNE CULTURE - HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées

blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps

Directives d'application

Appliquer CLORVANTE 25 WDG à raison de 20 grammes par hectare dans au moins 100 L par hectare d'eau. Ajouter Agral 90* à 0,2 % v/v. Voir les mauvaises herbes supprimées sous « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par CLORVANTE 25 WDG utilisé seul à 20 g/ha ». Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance

active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

* Choisissez l'un des Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide ou Agral 90 un Mouillant et Adhésif Non Ionique.

Périodes d'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance active lorsqu'elles sont au stade 2 à 4 feuilles). Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par CLORVANTE 25 WDG utilisé seul à 20 g/ha Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron bourse-à-pasteur

canola spontané* renouée

stellaire moyenne tabouret des champs gaillet gratteron moutarde des champs

saponaire des vaches

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale laiteron potager crépis des toits laiteron des champs**

amarante à racine rouge

- * Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides sauf le canola Clearfield.
- ** Les applications effectuées à des stades foliaires avancés seront moins efficaces.

UTILISATION EN PRÉSEMIS ET EN JACHÈRE D'ÉTÉ - CLORVANTE 25 WDG UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées

blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, orge de printemps et avoine

Directives d'application

Appliquer CLORVANTE 25 WDG à raison de 20 grammes par hectare dans au moins 100 L par hectare d'eau. Ajouter Agral 90 à 0,2 % v/v. Voir les mauvaises herbes supprimées sous « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par CLORVANTE 25 WDG utilisé seul à 20 g/ha ». Appliquer avant de planter le blé de printemps (y compris durum), le blé d'hiver, l'orge de printemps et l'avoine. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

* Choisissez l'un des Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide ou Agral 90 un Mouillant et Adhésif Non Ionique.

Périodes d'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance active lorsqu'elles sont au stade 2 à 4 feuilles. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par CLORVANTE 25 WDG utilisé seul à 20 g/ha

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron bourse-à-pasteur

canola spontané* renouée

stellaire moyenne tabouret des champs gaillet gratteron moutarde des champs

saponaire des vaches

Mauvaises herbes réprimées:

ortie royale laiteron potager crépis des toits laiteron des champs**

amarante à racine rouge

Instructions pour le mélange CLORVANTE 25 WDG utilisé seul

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter la quantité requise d'herbicide CLORVANTE 25 WDG.
- 4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
- 5. Ajouter Agral 90 en dernier à un taux de 0,2 % v/v (2 L par 1 000 L de volume de pulvérisation).
- 6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
- 7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.
- * Choisissez l'un des Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide ou Agral 90 un Mouillant et Adhésif Non Ionique.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDES AU GLYPHOSATE

CLORVANTE 25 WDG + des herbicides au glyphosate (PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE, SEL DE DIAMMONIUM, SEL DE TRIMÉTHYLSULFONIUM, SEL DE POTASSIUM OU SEL DE DIMÉTHYLAMINE) supprimeront les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles lorsqu'appliqués à l'automne ou au printemps avant la plantation de blé de printemps (y compris durum), le blé d'hiver, l'orge et l'avoine, ou comme traitement initial pour la jachère d'été.

On doit appliquer CLORVANTE 25 WDG + glyphosate sur les mauvaises herbes émergées, en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse de mauvaises herbes et augmentent l'action des herbicides CLORVANTE 25 WDG + glyphosate en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées.

CLORVANTE 25 WDG + glyphosate freine rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes pourraient ne pas être visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence des cultures et des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, après celle-ci, ainsi que sur la couverture de pulvérisation.

^{*}Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides sauf le canola Clearfield.

^{**}Les applications effectuées à des stades foliaires avancés seront moins efficaces.

Retarder l'application jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient émergé jusqu'aux stades décrits (voir « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées avec CLORVANTE 25 WDG + glyphosate ») afin qu'il y ait une surface foliaire adéquate pour recevoir la pulvérisation. Les mauvaises herbes non émergées ou la végétation provenant de rhizomes souterrains ou de porte-greffes de vivaces ne seront pas touchées par la pulvérisation et continueront à pousser. Par conséquent, on obtient une suppression plus efficace de la plupart des mauvaises herbes vivaces lorsqu'on effectue le traitement à des stades de croissances tardifs approchant la maturité.

Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression pourrait être moindre. Une épaisse couche de poussière sur les mauvaises herbes peut aussi réduire l'efficacité du traitement.

Ce produit n'exerce pas d'effet herbicide résiduel ou rémanent. Pour obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes subséquentes, adopter un programme approuvé expliqué sur les livrets d'herbicides. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et forcer un traitement additionnel. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

Pour de meilleurs résultats, effectuer une pulvérisation qui couvre uniformément et parfaitement les plantes. Ne pas pulvériser le feuillage des mauvaises herbes jusqu'au ruissellement.

Mode d'action

Ce mélange en réservoir d'herbicide s'achemine dans la plante jusqu'à l'intérieur des racines, à partir du point de contact avec le feuillage. Sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, les effets sont visibles après 2 à 4 jours. Toutefois, sur la plupart des mauvaises herbes vivaces, le délai peut être de 7 à 10 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux au moment du traitement peut ralentir l'action du produit et retarder les signes visibles de suppression. Les effets visibles sont le flétrissement et le jaunissement graduels de la plante, qui s'accentuent jusqu'au brunissement complet des organes aériens et à la détérioration des organes souterrains de la plante.

ATTENTION: ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES CULTURES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

APPLIQUER CES SOLUTIONS PULVÉRISABLES AVEC UN APPAREIL BIEN ENTRETENU ET CALIBRÉ DE FAÇON À DÉBITER LE VOLUME VOULU DE PRODUIT.

ÉVITER LA DÉRIVE DU PRODUIT - LORS DE L'APPLICATION, PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES PLANTES ET LES CULTURES UTILES. Éviter toute dérive, car même d'infimes quantités pulvérisées peuvent endommager gravement ou détruire les cultures, les plantes ou les autres superficies voisines qu'on n'a pas l'intention de traiter, ou peuvent causer d'autres effets non recherchés. Ne pas traiter quand le vent souffle en rafales ou dépasse 8 km/h ou lorsque d'autres facteurs, y compris des vents moins forts, risquent de faire dériver l'herbicide. Lors de la pulvérisation, éviter les combinaisons de pression et de type de buses produisant de fines particules (bruine), celles-ci étant plus susceptibles de dériver.

LES RÉSULTATS RISQUENT D'ÊTRE MOINS EFFICACES SI ON UTILISE UNE EAU BOUEUSE, PAR EXEMPLE DE L'EAU D'UN ÉTANG OU D'UN FOSSÉ SANS REVÊTEMENT.

Directives d'application

On peut mélanger en réservoir CLORVANTE 25 WDG à des herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine) pour élargir le spectre de mauvaises herbes à feuilles larges. Ces mélanges en réservoir permettront de supprimer la plupart des graminées et des espèces à feuilles larges.

Herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine)

Appliquer entre 450 et 2500 grammes e.a. par hectare d'herbicide au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine) mélangé en réservoir à 20 g CLORVANTE 25 WDG par hectare.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées avec CLORVANTE 25 WDG + herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine)

Tour do alvohocata	Mauvaiaaa	horbos supprimásos su	rántimáss	
Taux de glyphosate†		herbes supprimées ou	•	
Pour un taux	Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles supprimées ou			
d'application de 450 g	renouée liseron	crépis des toits**	petite herbe à poux**	
e.a./ha, appliquer:	canola spontané*	ortie royale	matricaire inodore	
0,90 L/ha (500 g e.a./L)	stellaire moyenne	kochia à balais	bourse-à-pasteur	
0.041.11. (400	gaillet gratteron	renouée persicaire	renouée	
0,94 L/ha (480 g e.a./L)	saponaire des vaches lin	chénopode blanc	laiteron potager	
4.01/11/450 (1)	spontané	moutarde des champs	(répression seulement)	
1,0 L/ha (450 g e.a./L)	vergerette du Canada**	amarante à racine	tabouret des champs	
	sagesse-des-chirurgiens	rouge	soude roulante	
1,25 L/ha (360 g e.a./L)				
	Graminées annuelles sur	primées :		
Utiliser un volume d'eau de	orge spontané	sétaire verte	blé spontané	
50 à 100 L/ha	brome des toits	folle avoine		
	sétaire géante	ivraie de Perse		
	Mauvaises herbes vivace	s supprimées :		
	Pissenlit (semis, rosettes h	ivernantes, plantes matur	es jusqu'à 30 cm de	
	diamètre)			
	-			
	Mauvaises herbes vivace	s réprimées :		
	laiteron des champs***	•		
Pour un taux	Mauvaises herbes suppri	mées :		
d'application de 900 à	Toutes celles indiquées ci-	dessus plus la suppressio	n du laiteron annuel	
2500 g e.a./ha, appliquer:	'			
2000 g olamia, appliquori	Mauvaises herbes vivace	s supprimées :		
1,8 à 5,0 L/ha	chardon des champs (stad			
(500 g e.a./L)	chiendent	- ac . cccc,		
(500 g e.a./L)	omondon.			
1,9 à 5,2 L/ha				
(480 g e.a./L)				
(400 g e.a./L)				
203561/ba				
2,0 à 5,6 L/ha				
(450 g e.a./L)				
0.5 > 0.01/5				
2,5 à 6,9 L/ha				

(360 g e.a./L)	
Utiliser un volume d'eau de 100 L/ha	
Pour un taux	Mauvaises herbes supprimées :
<u>d'application de 1700 à</u> 2500 g e.a./ha, appliquer:	Toutes celles indiquées ci-dessus plus la suppression du chardon des champs (stade du bouton ou ultérieur)
3,4 à 5,0 L/ha (500 g e.a./L)	
3,6 à 5,2 L/ha	
(480 g e.a./L)	
3,8 à 5,6 L/ha (450 g e.a./L)	
4,7 à 6,9 L/ha	
(360 g e.a./L)	
Utiliser un volume d'eau de 100 L/ha	

[†]Le taux d'application du produit dépend de la garantie du produit. Se référer à l'étiquette du glyphosate pour plus d'information sur les mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi ainsi que les restrictions et les mises en garde de l'étiquette.

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter la quantité requise de CLORVANTE 25 WDG, poursuivre l'agitation.
- 4. Ajouter la quantité requise de glyphosate, poursuivre l'agitation.
- 5. Mettre dans le réservoir de pulvérisation suffisamment d'eau pour pulvériser de 50 à 100 L de mélange par hectare.

Moment de l'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, à moins d'indication contraire ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Présemis (printemps ou automne)

On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG + glyphosate avant la plantation et pas plus que 48 heures après la plantation avant l'émergence de toute culture. Les champs ayant été traités avec CLORVANTE 25 WDG + glyphosate peuvent être ensemencés en orge, en avoine, en blé de printemps (y compris durum), en blé d'hiver ou aménagés en jachère d'été.

Jachère chimique

^{*}Y compris toutes les variétés de canola tolérant aux herbicides

^{**}Moins de 8 cm de haut

^{***}Les applications effectuées à des stades plus avancés seront moins efficaces

Du 1^{er} mai au 31 juillet : On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG sur les champs en jachère d'été et ensemencés à l'automne en blé d'hiver et au printemps suivant en orge, en canola, en avoine, en pois ou en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Application à l'automne

On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG plus glyphosate sur le chaume ou les champs aménagés en jachère d'été après le 1^{er} août et avant l'englacement. On peut ensemencer à l'automne en blé d'hiver et au printemps suivant en orge, en avoine ou en blé de printemps (y compris durum) ou aménager en jachère.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDES DE TRIBÉNURON-MÉTHYLE + GLYPHOSATE (PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE, DE SEL DE DIAMMONIUM, DE SEL DE TRIMÉTHYLSULFONIUM, DE SEL DE POTASSIUM OU DE SEL DE DIMÉTHYLAMINE)

CLORVANTE 25 WDG + herbicides de tribénuron-méthyle + glyphosate (PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE, DE SEL DE DIAMMONIUM, DE SEL DE TRIMÉTHYLSULFONIUM, DE SEL DE POTASSIUM OU DE SEL DE DIMÉTHYLAMINE) supprimeront les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles lorsqu'appliqués comme traitement en jachère d'été, ou appliqués à l'automne après la récolte sur le sol qui sera ensemencé à l'automne avec du blé d'hiver, ou le printemps suivant avec du blé de printemps (y compris durum), de l'orge et de l'avoine.

On doit appliquer le mélange herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicides de tribénuron-méthyle + glyphosate sur des mauvaises herbes émergées en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la croissance de mauvaises herbes et augmentent l'action du CLORVANTE 25 WDG + herbicides de tribénuron-méthyle + glyphosate en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'endurcissement des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas réprimées ou supprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées.

Le mélange herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicides de tribénuron-méthyle + glyphosate freine rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes peuvent ne pas être visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence vitale des cultures et des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, après celle-ci, ainsi que sur la couverture de pulvérisation.

Retarder l'application jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient émergé jusqu'aux stades décrits (voir la liste des mauvaises herbes dans les tableaux « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées avec CLORVANTE 25 WDG + glyphosate » et « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir d'herbicide CLORVANTE 25 WDG + tribénuron-méthyle ») afin qu'il y ait une surface foliaire adéquate pour recevoir la pulvérisation. Les mauvaises herbes non émergées ou la végétation provenant de rhizomes souterrains ou de porte-greffes de vivaces ne seront pas touchées par la pulvérisation et continueront à pousser. Par conséquent, on obtient une suppression plus efficace de la plupart des mauvaises herbes vivaces lorsqu'on effectue le traitement à des stades de croissances tardifs approchant la maturité.

Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression pourrait être moindre. Une épaisse couche de poussière sur les mauvaises herbes peut aussi réduire l'efficacité du traitement.

Ce mélange en réservoir n'exerce pas d'effet herbicide résiduel à long terme. Pour obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes subséquente, adopter un programme approuvé expliqué sur les livrets d'herbicides. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et forcer un traitement additionnel. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

Pour de meilleurs résultats, effectuer une pulvérisation qui couvre uniformément et parfaitement les plantes. Ne pas pulvériser le feuillage des mauvaises herbes jusqu'au ruissellement.

Mode d'action Ce mélange en réservoir d'herbicide s'achemine dans la plante jusqu'à l'intérieur des racines, à partir du point de contact avec le feuillage. Sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, les effets sont visibles après 2 à 4 jours. Toutefois, sur la plupart des mauvaises herbes vivaces, le délai peut être de 7 à 10 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux au moment du traitement peut ralentir l'action du produit et retarder les signes visibles de suppression. Les effets visibles sont le flétrissement et le jaunissement graduels de la plante, qui s'accentuent jusqu'au brunissement complet des organes aériens et à la détérioration des organes souterrains de la plante.

ATTENTION: ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES CULTURES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

APPLIQUER CES SOLUTIONS PULVÉRISABLES AVEC UN APPAREIL BIEN ENTRETENU ET CALIBRÉ DE FAÇON À DÉBITER LE VOLUME VOULU DE PRODUIT.

ÉVITER LA DÉRIVE DU PRODUIT - LORS DE L'APPLICATION, PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES PLANTES ET LES CULTURES UTILES. Éviter toute dérive, car même d'infimes quantités pulvérisées peuvent endommager gravement ou détruire les cultures, les plantes ou les autres superficies voisines qu'on n'a pas l'intention de traiter, ou peuvent causer d'autres effets non recherchés. Ne pas traiter quand le vent souffle en rafales ou dépasse 8 km/h ou lorsque d'autres facteurs, y compris des vents moins forts, risquent de faire dériver l'herbicide. Lors de la pulvérisation, éviter les combinaisons de pression et de type de buses produisant de fines particules (bruine), celles-ci étant plus susceptibles de dériver.

LES RÉSULTATS RISQUENT D'ÊTRE MOINS EFFICACES SI ON UTILISE UNE EAU BOUEUSE, PAR EXEMPLE DE L'EAU D'UN ÉTANG OU D'UN FOSSÉ SANS REVÊTEMENT.

Directives d'application

On peut mélanger en réservoir CLORVANTE 25 WDG à des herbicides au tribénuron-méthyle et au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine) pour élargir le spectre de mauvaises herbes à feuilles larges. Ces mélanges en réservoir permettront de supprimer la plupart des graminées et des espèces à feuilles larges.

Herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicides de tribénuron-méthyle + glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine)

Appliquer entre 450 et 2500 grammes e.a. par hectare d'herbicide au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine) mélangé en réservoir à 20 g d'herbicide CLORVANTE 25 WDG par hectare et 7,5 g i.a./ha d'herbicide tribénuron-méthyle.

Toujours se référer à l'étiquette du produit d'association pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées, les directives d'utilisation, les restrictions et les précautions.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées avec CLORVANTE 25 WDG + herbicides de tribénuronméthyle + glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine)

Taux de	Taux de	Mauvaises herbes supprimées ou réprimées				
tribénuron-	glyphosate [†]	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
méthyle						
7,5 g i.a./ha	Pour un taux	Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles supprimées ou réprimées:				
	d'application de 450 g e.a./ha, appliquer: 0,90 L/ha (500 g e.a./L) 0,94 L/ha (480 g e.a./L)	renouée liseron crépis des toits** petite herbe à poux** canola spontané* ortie royale matricaire inodore stellaire moyenne kochia à balais bourse-à-pasteur gaillet gratteron renouée persicaire renouée saponaire des vaches lin spontané vergerette du Canada** sagesse-des-chirurgiens rouge petite herbe à poux** matricaire inodore bourse-à-pasteur renouée laiteron potager (répression seulement) tabouret des champs soude roulante				
	0.a./L)	O construir de la construir de				
	1,0 L/ha (450 ge.a./L)	Graminées annuelles supprimées : orge spontané sétaire verte blé spontané brome des toits folle avoine				
	1,25 L/ha (360 g e.a./L)	sétaire géante ivraie de Perse Mauvaises herbes vivaces supprimées :				
	Utiliser un volume d'eau de 50 à 100 L/ha	Pissenlit (semis, rosettes hivernantes, plantes matures jusqu'à 30 cm de diamètre)				
7,5 g i.a./ha	Pour un taux	Mauvaises herbes supprimées :				
	d'application de 900 à 2500	Toutes celles indiquées ci-dessus plus la suppression du laiteron annuel				
	g e.a./ha, appliquer :	Mauvaises herbes vivaces supprimées : chardon des champs (stade de rosette) chiendent				
	1,8 à 5,0 L/ha (500 g e.a./L)	chiendent				
	1,9 à 5,2 L/ha (480 g e.a./L)					
	2,0 à 5,6 L/ha (450 g e.a./L)					
	2,5 à 6,9 L/ha (360 g e.a./L)					
	Utiliser un volume d'eau de 100 L/ha					
7,5 g i.a./ha	Pour un taux d'application	Mauvaises herbes supprimées :				

de 1700 à 2500 g e.a./ha, appliquer :	Toutes celles indiquées ci-dessus plus la suppression du chardon des champs (stade du bouton ou ultérieur)
3,4 à 5,0 L/ha (500 g e.a./L)	
3,6 à 5,2 L/ha (480 g e.a./L)	
3,8 à 5,6 L/ha (450 g e.a./L)	
4,7 à 6,9 L/ha (360 g e.a./L)	
Utiliser un volume d'eau de 100 L/ha	

[†]Le taux d'application du produit dépend de la garantie du produit. Se référer à l'étiquette du glyphosate pour plus d'information sur les mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi ainsi que les restrictions et les mises en garde de l'étiquette.

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter la quantité requise d'herbicide CLORVANTE 25 WDG, poursuivre l'agitation.
- 4. Ajouter la quantité requise de tribénuron-méthyle, poursuivre l'agitation
- 5. Ajouter la quantité requise de glyphosate, poursuivre l'agitation.
- 6. Mettre dans le réservoir de pulvérisation suffisamment d'eau pour pulvériser de 50 à 100 L de mélange de pulvérisation par hectare.

Moment de l'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, à moins d'indication contraire ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Application à l'automne

On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG + tribénuron méthyle + glyphosate sur le chaume ou les champs aménagés en jachère d'été après le 1^{er} août et avant l'englacement. On peut ensemencer à l'automne en blé d'hiver et au printemps suivant en blé de printemps (y compris durum), en orge et en avoine.

Jachère chimique

^{*}Y compris toutes les variétés de canola tolérant aux herbicides

^{**}Moins de 8 cm de haut

^{***}Les applications effectuées à des stades plus avancés seront moins efficaces

Du 1^{er} mai au 31 juillet : On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG + tribénuron méthyle + glyphosate sur les champs en jachère et ensemencés à l'automne en blé d'hiver et au printemps suivant en blé de printemps (y compris durum), en orge et en avoine.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDE AXIAL 100EC OU HERBICIDE HORIZON NG

Pour supprimer les graminées annuelles (voir le tableau ci-dessous), mélanger en réservoir CLORVANTE 25 WDG avec l'herbicide Axial 100EC ou l'herbicide Horizon NG. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou réprimées avec CLORVANTE 25 WDG. Bien lire les étiquettes de tous les produits pour plus d'information sur les mesures de précaution, les intervalles avant récolte, les exigences en matière de zone tampon et les directives d'utilisation additionnelles.

Mélanges en réservoir de CLORVANTE 25 WDG pour la suppression de graminées annuelles

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide (Produit/ha)	Taux de l'adjuvant	Mauvaises herbes additionnelles supprimées
Herbicide Axial 100 EC	blé de printemps orge de printemps	600 mL	Adjuvant Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte*, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanées, panic millet
Herbicide Horizon NG	blé de printemps blé durum	930 mL	Non requis	folle avoine, sétaire verte

^{*}Une réduction de la suppression de la sétaire verte est possible lorsque mélangé en réservoir avec l'herbicide Axial 100EC.

Pour supprimer des mauvaises herbes additionnelles, on peut ajouter du MCPA Ester à ces mélanges en réservoir, soit un maximum de 420 g e.a./ha (équivalent à 840 mL/ha de MCPA LV500). Se référer à l'étiquette du MCPA Ester pour les taux inférieurs à 420 g e.a./ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

- 1. Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur. L'agitation doit se poursuivre durant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
- 2. Lorsque le pulvérisateur est plein d'eau aux trois-quarts, ajouter CLORVANTE 25 WDG et agiter durant 2 à 3 minutes.
- 3. S'il est prévu d'utiliser du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail™ M, les ajouter ensuite.
- 4. Ajouter l'herbicide Axial 100EC ou l'herbicide Horizon NG. Agiter durant 2 à 3 minutes.
- 5. Ajouter l'adjuvant requis.
- 6. Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau puis maintenir une agitation constante.
- 7. Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de continuer à pulvériser.
- 8. Utiliser la suspension pulvérisable aussitôt qu'elle est préparée.
- 9. Si un film huileux commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier puis le nettoyer tel qu'indiqué sur cette étiquette.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDE MCPA ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, orge de printemps et avoine.

Directives d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer CLORVANTE 25 WDG à raison de 20 g/ha mélangé en réservoir au MCPA ester à raison de 350 e.a./ha (p. ex. MCPA LV 500 à 0,70 L/ha) dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir d'herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicide MCPA Ester

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron ortie royale*** petite herbe à poux Bardane** chénopode blanc bourse-à-pasteur canola spontané* neslie paniculée renouée

canola spontané* neslie paniculée renouée
stellaire moyenne moutarde des champs tabouret des champs
gaillet gratteron amarante à racine rouge*** tournesol annuel**

saponaire des vaches ansérine de Russie** sagesse-des-chirurgiens laitue scariole**

(rosettes de printemps seulement)

Mauvaises herbes réprimées :

pissenlit (semis ou rosettes laiteron des champs hivernantes de moins de 15 cm)*** érodium cicutaire*** plantain (parties épigées) chardon des champs*** laiteron potager crépis des toits

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter la quantité requise d'herbicide CLORVANTE 25 WDG.
- 4. Ajouter la quantité requise d'herbicide MCPA Ester et poursuivre l'agitation.
- 5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
- 6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
- 7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur. **Note** : **Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.**

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicide MCPA Ester)

- 1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
- 2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDE MCPA ESTER + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

^{*}Comprend les variétés de canola résistantes aux herbicides

^{**}Jusqu'au stade de 4 feuilles

^{***}On peut obtenir une suppression optimale en ajoutant 70 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester

Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.

Mode d'application

Des mélanges en réservoir d'herbicide CLORVANTE 25 WDG + MCPA Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de CLORVANTE 25 WDG et des produits d'association.

Mélanges en réservoir de CLORVANTE 25 WDG + herbicide MCPA Ester + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide (Produit/ha)	Taux de l'adjuvant	Mauvaises herbes additionnelles supprimées
Simplicity [™]	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, ortie royale**, amarante à racine rouge**
Herbicide Axial 100EC	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte***, sétaire glauque, échinochloa pied- decoq***, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanées, panic millet

^{*}Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter CLORVANTE 25 WDG (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
- 4. Ajouter l'herbicide MCPA Ester puis poursuivre l'agitation.
- 5. Ajouter la quantité requise de produit d'association puis poursuivre l'agitation.
- 6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
- 7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
- 8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessus. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séguence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

^{**}MCPA additionnel non requis.

^{***}Une répression seulement de la sétaire verte et une réduction de la suppression de l'échinochloa piedde-cog sont possibles.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR -HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDE CURTAIL™ M

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), orge de printemps et avoine

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges ainsi que le chardon des champs et le laiteron des champs, appliquer CLORVANTE 25 WDG à raison de 20 g/ha mélangé en réservoir avec 1,5 L/ha d'herbicide Curtail M dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir d'herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicide Curtail M

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron ortie royale laiteron des champs (parties épigées seulement)** canola spontané* chénopode blanc laiteron potager stellaire movenne moutarde des champs gaillet gratteron crépis des toits (semis de tabouret des champs moins de 20 cm) érodium cicutaire saponaire des vaches amarante à racine rouge pissenlits (semis et rosettes chardon des champs hivernantes de moins de 15 cm) bourse-à-pasteur

sagesse-des-chirurgiens renouée

(rosettes de printemps seulement)

*Comprend les variétés de canola résistantes aux herbicides.

Mauvaises herbes réprimées :

pissenlit (rosettes hivernantes de plus de 15 cm, plantes matures) plantain (parties épigées)

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter la quantité requise d'herbicide CLORVANTE 25 WDG.
- 4. Ajouter la quantité requise d'herbicide Curtail M et poursuivre l'agitation.
- 5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
- 6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
- 7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicide Curtail M)

- 1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
- 2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.
- 3. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDE CURTAIL M + **AUTRES HERBICIDES**

^{**}Suppression non observée avant un minimum de 40 jours après le traitement.

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.

Mode d'application

Des mélanges en réservoir d'herbicide CLORVANTE 25 WDG + herbicide MCPA Ester ou herbicide Curtail M avec d'autres herbicides permettent de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de CLORVANTE 25 WDG et des produits d'association.

Mélanges en réservoir de CLORVANTE 25 WDG + herbicide Curtail M + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide (Produit/ha)	Taux de l'adjuvant	Mauvaises herbes additionnelles supprimées
Simplicity	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de- coq, brome du Japon, sétaire glauque
Herbicide Axial 100EC	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte**, sétaire glauque échinochloa pied- decoq**, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanées, panic millet

^{*}Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter les produits d'association dans l'ordre approprié (voir les notes 2 et 3 ci-dessous) puis continuer l'agitation.
- 4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
- 5. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
- 6. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

^{**}Une répression seulement de la sétaire verte et une réduction de la suppression de l'échinochloa piedde-coq sont possibles.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + HERBICIDE 2.4-D ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et blé d'hiver.

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer CLORVANTE 25 WDG à raison de 20 g/ha mélangé en réservoir à 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester (p. ex. 2,4-D LV600 à 1,0 L/ha). Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association. Appliquer lorsque le blé est entre le stade de 3 feuilles déployées et le stade de 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir d'herbicide_CLORVANTE 25 WDG + herbicide 2,4-D Ester

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse sagesse-des-chirurgiens bardane Kochia à balais** renouée persicaire sarrasin de Tartarie renouée liseron chénopode blanc canola spontané* neslie paniculée stellaire movenne moutarde des champs gaillet gratteron crépis des toits*** lampourde glouteron amarante à racine rouge saponaire des vaches plantain laitue scariole pissenlit (semis et rosettes

petite herbe à poux bourse-à-pasteur renouée laiteron potager tabouret des champs tournesol annuel soude roulante

vesce

radis sauvage

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale

hivernantes)

laiteron des champs (suppression des parties épigées) chardon des champs (suppression des parties épigées)

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter CLORVANTE 25 WDG.
- 4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis poursuivre l'agitation.
- 5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
- 6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
- 7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide CLORVANTE 25 WDG Herbicide + herbicide Ester)

1. Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.

^{*}Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.

^{**}Jusqu'à 5 cm de haut

^{***}Stade de 1 à 2 feuilles

- 2. Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- 3. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir.
- 4. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE CLORVANTE 25 WDG + DICAMBA + HERBICIDES AU GLYPHOSATE (PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE, DE SEL DE DIAMMONIUM, DE SEL DE TRIMÉTHYLSULFONIUM, DE SEL DE POTASSIUM OU DE SEL DE DIMÉTHYLAMINE)

CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + des herbicides au glyphosate (PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE, DE SEL DE DIAMMONIUM, DE SEL DE TRIMÉTHYLSULFONIUM, DE SEL DE POTASSIUM OU DE SEL DE DIMÉTHYLAMINE) supprimeront les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles lorsqu'appliqués à l'automne ou au printemps avant de planter le blé de printemps (y compris durum), le blé d'hiver, l'orge et l'avoine, ou comme traitement initial en jachère d'été.

On doit appliquer le mélange herbicide CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + glyphosate sur des mauvaises herbes émergées en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la croissance de mauvaises herbes et augmentent l'action du CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + glyphosate en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'endurcissement des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas réprimées ou supprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées.

Le mélange herbicide CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + glyphosate freine rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes peuvent ne pas être visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence vitale des cultures et des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, après celle-ci, ainsi que sur la couverture de pulvérisation.

Retarder l'application jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient émergé jusqu'aux stades décrits (voir « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées avec CLORVANTE 25 WDG + glyphosate » et « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées avec le mélange en réservoir herbicide CLORVANTE 25 WDG + Dicamba ») afin qu'il y ait une surface foliaire adéquate pour recevoir la pulvérisation. Les mauvaises herbes non émergées ou la végétation provenant de rhizomes souterrains ou de porte-greffes de vivaces ne seront pas touchées par la pulvérisation et continueront à pousser. Par conséquent, on obtient une suppression plus efficace de la plupart des mauvaises herbes vivaces lorsqu'on effectue le traitement à des stades de croissances tardifs approchant la maturité.

Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression pourrait être moindre. Une épaisse couche de poussière sur les mauvaises herbes peut aussi réduire l'efficacité du traitement.

Ce mélange en réservoir n'exerce pas d'effet herbicide résiduel à long terme. Pour obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes subséquentes, adopter un programme approuvé expliqué sur les livrets d'herbicides. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et forcer un traitement additionnel. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

Pour de meilleurs résultats, effectuer une pulvérisation qui couvre uniformément et parfaitement les plantes. Ne pas pulvériser le feuillage des mauvaises herbes jusqu'au ruissellement.

Mode d'action

Ce mélange en réservoir d'herbicide s'achemine dans la plante jusqu'à l'intérieur des racines, à partir du point de contact avec le feuillage. Sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, les effets sont visibles après 2 à 4 jours. Toutefois, sur la plupart des mauvaises herbes vivaces, le délai peut être de 7 à 10 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux au moment du traitement peut ralentir l'action du produit et retarder les signes visibles de suppression. Les effets visibles sont le flétrissement et le jaunissement graduels de la plante, qui s'accentuent jusqu'au brunissement complet des organes aériens et à la détérioration des organes souterrains de la plante.

ATTENTION: ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES CULTURES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

APPLIQUER CES SOLUTIONS PULVÉRISABLES AVEC UN APPAREIL BIEN ENTRETENU ET CALIBRÉ DE FAÇON À DÉBITER LE VOLUME VOULU DE PRODUIT.

ÉVITER LA DÉRIVE DU PRODUIT - LORS DE L'APPLICATION, PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES PLANTES ET LES CULTURES UTILES. Éviter toute dérive, car même d'infimes quantités pulvérisées peuvent endommager gravement ou détruire les cultures, les plantes ou les autres superficies voisines qu'on n'a pas l'intention de traiter, ou peuvent causer d'autres effets non recherchés. Ne pas traiter quand le vent souffle en rafales ou dépasse 8 km/h ou lorsque d'autres facteurs, y compris des vents moins forts, risquent de faire dériver l'herbicide. Lors de la pulvérisation, éviter les combinaisons de pression et de type de buses produisant de fines particules (bruine), celles-ci étant plus susceptibles de dériver.

LES RÉSULTATS RISQUENT D'ÊTRE MOINS EFFICACES SI ON UTILISE UNE EAU BOUEUSE, PAR EXEMPLE DE L'EAU D'UN ÉTANG OU D'UN FOSSÉ SANS REVÊTEMENT.

Directives d'application

On peut mélanger en réservoir CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + glyphosate pour élargir le spectre de mauvaises herbes à feuilles larges. Ces mélanges en réservoir permettront de supprimer la plupart des graminées et des espèces à feuilles larges.

Herbicide CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine)

L'application printemps

Appliquer entre 450 et 2500 grammes e.a. par hectare d'herbicide au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine) mélangé en réservoir à 14 g d'herbicide CLORVANTE 25 WDG et entre 115 et 120 g e.a. d'herbicide Dicamba par hectare.

L'application automne

Appliquer entre 450 et 2500 grammes e.a. par hectare d'herbicide au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine) mélangé en réservoir à 20 g d'herbicide CLORVANTE 25 WDG et entre 115 et 120 g e.a. d'herbicide Dicamba par hectare.

Toujours se référer à l'étiquette du produit d'association pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées, les directives d'utilisation, les restrictions et les précautions.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées avec CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, de sel de diammonium, de sel de triméthylsulfonium, de sel de potassium ou de sel de diméthylamine)

L'application printemps ou d'automne

L'application pri	L'application printemps ou d'automne					
Taux de	Taux de	Taux de	Mauvaises herbes supprim	ées ou réprimées		
CLORVANTE	Dicamba	glyphosate [†]				
25 WDG						
14 g/ha	115 à 120	Pour un taux	Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles			
	g e.a./ha	d'application	supprimées ou réprimées:			
		de 450 g	renouée liseron	renouée persicaire		
		e.a./ha,	canola spontané*	chénopode blanc		
		appliquer :	céraiste vulgaire	moutarde des champs		
			gaillet gratteron	amarante à racine rouge		
		0,83 L/ha	saponnaire des vaches	petite herbe à poux**		
		(540 g e.a./L)	lin spontané	matricaire inodore		
			vergerette du Canada**	(répression seulement)		
		0,90 L/ha	sagesse-des-chirurgiens	bourse-à-pasteur		
		(500 g e.a./L)	crépis des toits**	renouée laiteron potager		
		0.041.0	ortie royale	(répression seulement)		
		0,94 L/ha	kochia	tabouret des champs		
		(480 g e.a./L)		soude roulante		
		1,0 L/ha	Graminées annuelles supp	rimées :		
		(450 g e.a./L)	orge spontané	folle avoine		
			brome des toits	ivraie de Perse		
		1,25 L/ha	sétaire géante	blé spontané		
		(360 g e.a./L)	sétaire verte			
		Utiliser un	Mauriciana harbaa viivaana	aumnrimé ag 1		
		volume d'eau	Mauvaises herbes vivaces pissenlit (semis, rosettes hive			
		de	jusqu'à 30 cm de diamètre)	emantes, plantes matures		
		50 à 100 L/ha	jusqu'a so om de diametre)			
			Mauvaises herbes vivaces	réprimées :		
			laiteron des champs***			
14 g/ha	115 à 120	Pour un taux	Mauvaises herbes supprim			
	g e.a./ha	d'application	Celles indiquées ci-dessus pl	lus suppression du laiteron		
		de 900 à 2500	potager			
		g e.a./ha, appliquer :	Mauvaises herbes vivaces	oupprimé oo :		
		appliquei .	chardon des champs (stade			
		1,8 à 5,0 L/ha	chiendent commun	1000110)		
		(500 g e.a./L)	onionacin commun			
		(= = = 5 = = =)				
		1,9 à 5,2 L/ha				
		(480 g e.a./L)				
		2,0 à 5,6 L/ha				
		(450 g e.a./L)				

		2,5 à 6,9 L/ha (360 g e.a./L) Utiliser un volume d'eau de 100 L/ha	
14 g/ha	115 à 120 g e.a./ha	Pour un taux d'application	Mauvaises herbes supprimées : Celles indiquées ci-dessus plus suppression du chardon
	g Olamia	de 1700 à 2500 g e.a./ha, appliquer :	des champs (stade du bouton ou ultérieur)
		3,4 à 5,0 L/ha (500 g e.a./L)	
		3,6 à 5,2 L/ha (480 g e.a./L)	
		3,8 à 5,6 L/ha (450 g e.a./L)	
		4,7 à 6,9 L/ha (360 g e.a./L)	
		Utiliser un volume d'eau de 100 L/ha	

[†]Le taux d'application du produit dépend de la garantie du produit. Se référer à l'étiquette du glyphosate pour plus d'information sur les mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi ainsi que les restrictions et les mises en garde de l'étiquette.

L'application automne

Taux de CLORVANTE 25 WDG	Taux de Dicamba	Taux de glyphosate [†]	Mauvaises herbes supprim	ées ou réprimées
20 g/ha	115 à 120 g e.a./ha	Pour un taux d'application de 450 g e.a./ha, appliquer: 0,83 L/ha (540 g e.a./L) 0,90 L/ha (500 g e.a./L) 0,94 L/ha (480 g e.a./L)	Mauvaises herbes à feuilles supprimées ou réprimées: renouée liseron canola spontané* céraiste vulgaire gaillet gratteron saponnaire des vaches lin spontané vergerette du Canada** sagesse-des-chirurgiens crépis des toits** ortie royale kochia	renouée persicaire chénopode blanc moutarde des champs amarante à racine rouge petite herbe à poux** matricaire inodore bourse-à-pasteur renouée laiteron potager (répression seulement) tabouret des champs soude roulante

^{*}Y compris toutes les variétés de canola tolérant aux herbicides

^{**}Moins de 8 cm de haut

^{***}Les applications effectuées à des stades plus avancés seront moins efficaces

			Gramináes annuellos supprimáes :
		4.01/1	Graminées annuelles supprimées :
		1,0 L/ha	orge spontané folle avoine
		(450 g e.a./L)	brome des toits ivraie de Perse
		46	sétaire géante blé spontané
		1,25 L/ha (360 g e.a./L)	sétaire verte
			Mauvaises herbes vivaces supprimées :
		Utiliser un	pissenlit (semis, rosettes hivernantes, plantes matures
		volume d'eau de	jusqu'à 30 cm de diamètre)
		50 à 100 L/ha	
		30 a 100 L/11a	Mauvaises herbes vivaces réprimées :
			laiteron des champs***
20 g/ha	115 à 120	Pour un taux	Mauvaises herbes supprimées :
	g e.a./ha	d'application	Celles indiquées ci-dessus plus suppression du laiteron
		de 900 à 2500	potager
		g e.a./ha,	
		appliquer :	Mauvaises herbes vivaces supprimées :
		·	chardon des champs (stade de rosette)
		1,8 à 5,0 L/ha	chiendent commun
		(500 g e.a./L)	
		(= = = = = = = = = = = = = = = = = = =	
		1,9 à 5,2 L/ha	
		(480 g e.a./L)	
		(400 g e.a./L)	
		20 à 5 6 1 /ba	
		2,0 à 5,6 L/ha	
		(450 g e.a./L)	
		0.5 } 0.0 1 //-	
		2,5 à 6,9 L/ha	
		(360 g e.a./L)	
		Utiliser un	
		volume d'eau	
		de 100 L/ha	
20 g/ha	115 à 120	Pour un taux	Mauvaises herbes supprimées :
	g e.a./ha	d'application	Celles indiquées ci-dessus plus suppression du chardon
		de 1700 à	des champs (stade du bouton ou ultérieur)
		2500 g	
		e.a./ha,	
		appliquer:	
		·	
		3,4 à 5,0 L/ha	
		(500 g e.a./L)	
		3,6 à 5,2 L/ha	
		(480 g e.a./L)	
		(.55 g 5.4., 2)	
		3,8 à 5,6 L/ha	
		(450 g e.a./L)	
		(+30 g 6.a./L)	
		4,7 à 6,9 L/ha	
		(360 g e.a./L)	
l	1		

Utiliser un	
volume d'eau	
de 100 L/ha	

[†]Le taux d'application du produit dépend de la garantie du produit. Se référer à l'étiquette du glyphosate pour plus d'information sur les mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi ainsi que les restrictions et les mises en garde de l'étiquette.

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation.
- 2. Commencer l'agitation.
- 3. Ajouter la quantité requise de CLORVANTE 25 WDG, poursuivre l'agitation.
- 4. Ajouter la quantité requise de Dicamba, poursuivre l'agitation.
- 5. Ajouter la quantité requise de glyphosate, poursuivre l'agitation.
- 6. Mettre dans le réservoir de pulvérisation suffisamment d'eau pour pulvériser de 50 à 100 L de mélange par hectare.

Moment de l'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance active lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, à moins d'indication contraire ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Présemis (printemps ou automne)

On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + glyphosate avant la plantation et pas plus que 48 heures après la plantation avant l'émergence de toute culture. Les champs ayant été traités avec CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + glyphosate peuvent être ensemencés en orge, en avoine, en blé de printemps (y compris durum), en blé d'hiver ou aménagés en jachère d'été.

Jachère chimique

Du 1er mai au 31 juillet : On peut appliquer CLORVANTE 25 WDG + Dicamba + glyphosate sur les champs en jachère d'été et ensemencés à l'automne en blé d'hiver et au printemps suivant en en blé de printemps (y compris durum), en orge et en avoine.

Amélioration des Pâturages contenir d'herbe fourragère seulement

Herbicide CLORVANTE 25 WDG peut être appliqué en post-levée comme un spray de diffusion pour contrôler les mauvaises herbes dans les pâturages améliorés qui peuvent éventuellement être tourné en cultures annuelles. Ces pâturages peuvent contenir les espèces de graminées fourragères non indigènes, adaptées ou introduites.

Ne pas pulvériser les pâturages améliorés si la blessure des espèces légumineuses existantes ne peut être tolérée. Herbicide CLORVANTE 25 WDG peuvent blesser ou éliminer les plantes légumineuses (par exemple la luzerne, des espèces de trèfle).

MODE D'EMPLOI

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade 2-4 feuilles et en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

^{*}Y compris toutes les variétés de canola tolérant aux herbicides

^{**}Moins de 8 cm de haut

^{***}Les applications effectuées à des stades plus avancés seront moins efficaces

Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Pasteures en mauvais état ou sous le stress (par exemple, sur-pâturées, déficiente en nutriments, etc.) pourraient entraîner une diminution de contrôle des mauvaises herbes à la suite d'une concurrence limitée des herbes de pâturage. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression.

Taux d'application: Herbicide CLORVANTE 25 WDG à 20 g/ha

Mauvaises herbes supprimées: Consulter les mauvaises herbes supprimées ci-dessus avec Herbicide CLORVANTE 25 WDG à 20 g/ha.

Restrictions:

- 1. Le bétail peut être pâturé sur les cultures traitées 7 jours suivant l'application.
- 2. Ne pas permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.
- 3. Ne pas récolter le fourrage ou couper le foin dans les 7 jours après l'application.
- 4. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

Consulter l'étiquette principale de CLORVANTE 25 WDG XL avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, CLORVANTE 25 WDG est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à CLORVANTE 25 WDG et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner CLORVANTE 25 WDG ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de

mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Albaugh LLC au 1-800-247-8013.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Tous produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.